

INTITULE DU POSTE : EDUCATRICE JEUNE ENFANT
IDENTITE DE L'AGENT

Prénom - Nom:

Date de naissance :

Année d'affectation dans la FPT :

Temps de travail :

CADRE STATUTAIRE

Catégorie :

Filière :

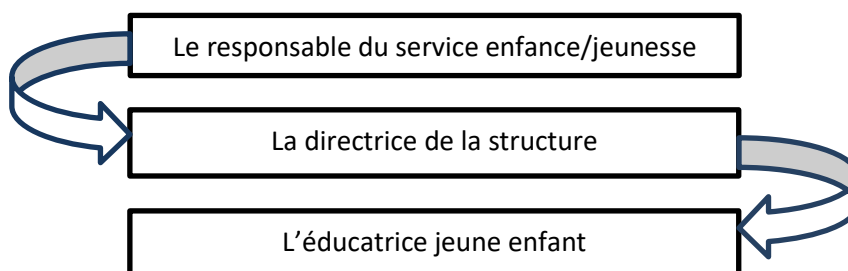
Cadre(s) d'emplois :

MISSIONS DU POSTE

L'éducatrice de jeunes enfants est une professionnelle socio-éducative spécialiste de la petite enfance. Elle veille au développement global de l'enfant : psychomoteur, cognitif, affectif et social. Elle est garant d'un véritable respect de l'enfant ainsi que de son épanouissement tout au long de son accueil en crèche.

ACTIVITES ET TACHES PRINCIPALES DU POSTE

Exercer un contrôle sur le travail qu'il accomplit dans le cadre de ladite mission,
S'assurer que l'intégrité physique et psychique de chaque enfant soit respectée,
Mettre en œuvre des projets d'action éducative,
Accueillir, d'informer, d'orienter et de soutenir les parents dans leur fonction parentale,
Assurer un rôle de tiers médiateur dans les relations parents,
Mettre en place un travail de partenariat avec les structures petites enfance du quartier ainsi qu'un partenariat avec les travailleurs sociaux dudit secteur.
Participer à la conception et à la mise en œuvre le projet pédagogique en collaboration avec l'équipe et de veiller à son application au quotidien.
Participer aux soins de la vie courante concernant l'enfant (soins d'hygiène, aide au repas...)
Formation des stagiaires éducateurs de jeunes enfants
Secondar la directrice dans certaines tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement de la structure

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE


RELATIONS FONCTIONNELLES
En interne :

Relation avec les membres du personnel de la crèche.

En externe :

Relation avec les enfants et les parents.

EXIGENCES REQUISES
Compétences techniques à acquérir :

Techniques artistiques, ludiques et manuelles,
 Maîtrise de techniques d'animation, de créativité et d'expression,
 Offre en matériels éducatifs (fournisseurs),
 Politiques de la CAF et dispositifs sociaux et familiaux,
 Projet éducatif et social, règlement intérieur de l'établissement,
 Connaissances sur l'influence du genre dans la socialisation précoce et l'éducation des tout-petits,
 Projets d'établissement des autres structures d'accueil de l'enfant,
 Communication interpersonnelle, d'écoute et de reformulation,
 Méthodes et références éducatives innovantes, issues des théories de l'éducation nouvelle,
 Réglementation en vigueur liée au bâtiment, à l'utilisation du matériel et des matériaux dans les structures d'accueil de jeunes enfants,
 Notions d'ingénierie pédagogique et d'analyse des pratiques,
 Développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant,
 Facteurs d'ambiance et d'esthétique spatiale,
 Notions de diététique et d'alimentation,
 Méthodes et pratiques d'éducation,
 Méthodes d'observation et d'écoute active Indicateurs d'alerte dans les comportements de l'enfant,
 Projets éducatifs parentaux,
 Connaissances sur la diversité socio-culturelle des familles (notions de sociologie et d'anthropologie),
 Droit de l'enfant et de la famille.

Compétences générales :

Avoir des connaissances approfondies du développement de l'enfant et de ses besoins fondamentaux,
 Avoir des connaissances de la législation concernant la Petite Enfance et en matière de Protection de l'Enfance,
 Savoir les conduites à tenir en situation d'urgence,
 Connaître la méthodologie de projet,
 Connaître les techniques de gestion de conflits,
 Faire preuve de discrétion face aux paroles qui peuvent lui être confiées,
 Avoir le sens de la médiation,
 Savoir s'adapter aux situations, avoir le sens du dialogue,
 Savoir faire évoluer sa pratique, s'auto évaluer et se remettre en question,
 Etre disponible aux enfants, parents, équipe, hiérarchie et partenaires extérieurs,
 Etre accueillant et dynamique,
 Savoir transmettre,
 Savoir transmettre la joie de vivre auprès de l'enfant, des parents et de l'équipe,
 Savoir trouver la « bonne distance ».

CONDITIONS ET CONTRAINTES D'EXERCICES

Garant de l'image du service public (bonne attitude, comportement et tenue vestimentaire fournie).

Positionnement debout ou piétinement.

Horaires réguliers et fractionnés, fixés par la collectivité avec amplitude variable.

Postures professionnelles à risque (port d'enfant, activité d'entretien).

Travail dans un environnement à niveau sonore important.

La prise de photographies et de vidéos par le personnel encadrant dans le cadre des activités de la Crèche est soumise à l'accord signé des parents. Il est formellement interdit de diffuser hors des murs de la structure des images des enfants prises sur le lieu de travail .

Rédaction d'un compte rendu de formation, d'une réunion.

Date et signature de l'agent :

Date et signature du Président :